

Pour les forces citoyennes progressistes qui œuvrent en éducation, est-il pertinent de réclamer des États généraux sur l'éducation du gouvernement ?

Comité de coordination de **Debout pour l'école !**, décembre 2019

À plusieurs reprises, des citoyen·ne·s engagé·e·s en éducation ont mentionné la nécessité d'avoir des États généraux sur l'éducation, idée qui refait surface depuis au moins deux ans dans les journaux, notamment dans *Le Devoir* (Brian Myles, Normand Baillargeon) et ont demandé au gouvernement de les mettre sur pied. Voici notre opinion à ce sujet, influencée par notre participation aux États généraux de 1995 qui ont été dévoyés par le gouvernement péquiste.

Exiger du gouvernement des États généraux, c'est, à nos yeux, faire preuve d'une certaine candeur et commettre une erreur politique. En effet, dans ce genre d'exercice, c'est le gouvernement qui nomme la personne responsable et les membres, qui détermine le mandat, l'échéancier et le budget de fonctionnement. Donc, ces instances sont sous le contrôle du gouvernement, pas des citoyens ou de leurs organisations.

Or, la CAQ, qui est majoritaire à l'Assemblée nationale et jouit encore d'une opinion publique assez favorable, n'a absolument pas intérêt à mettre sur pied des États généraux sur l'éducation. En effet, elle n'en voit pas l'intérêt, considérant faire ce qu'elle a promis de faire en éducation et refusant de reconnaître qu'il y a de sérieux problèmes à tous les paliers du système. Et si jamais, à cause d'une pression ÉNORME de l'opinion publique et de figures reconnues de l'éducation, elle mettait sur pied une instance de ce type, elle contrôlerait totalement l'opération (comme cela s'est fait pour le meilleur et pour le pire avec la Commission Parent et les États généraux de 1995). J'imagine déjà qui serait nommé commissaire ! Pensez aux ténors de l'Institut d'excellence en éducation et aux universitaires constituant la garde rapprochée du Ministre : pour les connaître et les avoir lus, il est clair qu'ils ne partagent pas réellement nos idéaux.

C'est ce que la porte-parole de **Debout pour l'école !** avait expliqué à Mme Labrie de QS, qui nous avait sollicités pour faire cette demande au gouvernement en mai dernier. Elle en a fait l'appel en chambre et s'est vu immédiatement répondre par le premier ministre qu'il n'en était pas question. Notre rôle est de continuer à sonner des alarmes sur les problèmes criants du système d'éducation, de montrer à la population que les beaux principes de la Révolution tranquille et du Rapport Parent sont systématiquement battus en brèche et qu'il faut remettre l'éducation sur ses rails.

Mais, parallèlement, il faut, me semble-t-il, avancer dans la réflexion sur le type d'éducation que nous voulons pour le Québec (finalités, contenus, structures, financement, etc.). C'est ce à quoi va contribuer l'exercice citoyen non partisan que nous avons lancé et qui vise à produire un ouvrage collectif, d'ici 2 ans, et à le diffuser partout au Québec en organisant des colloques, des rencontres, en produisant des blogues, des séries télévisées, etc., pour faire connaître nos positions et nos aspirations. Bref, créer un mouvement social critique des politiques actuelles et capable de propositions alternatives crédibles.

Cela dit, le risque d'un acquiescement gouvernemental étant écarté, insister sur la nécessité d'une réflexion nationale d'envergure sur l'éducation, de façon articulée et sciemment fondée sur un rappel des problèmes majeurs relevés, c'est une occasion de rappeler ces derniers, de les remettre à l'avant-scène et de dénoncer (entre autres au regard de son refus) l'inaction du gouvernement sur les véritables enjeux.

Compte tenu de l'étendue et de l'interconnexion des problèmes, il *faudrait* une réflexion globale et poussée. Le fait qu'on ne puisse en obtenir une, et encore moins qu'elle soit authentique, ne signifie pas qu'il faille s'interdire de réclamer ce qui serait souhaitable, en insistant sur la participation citoyenne incontournable d'un tel exercice, et tout ce qui va avec.

Mais, selon nous, cette nécessaire réflexion nationale, tenue dans des modalités à définir, ne sera pertinente que si, préalablement, nous avons élaboré une réflexion sérieuse et documentée dans nos organisations respectives. Sinon, on risque fort de ne pouvoir que juxtaposer des points de vue partiels et partiels sans possibilité d'arriver collectivement à des conclusions crédibles et fonctionnelles.

Debout pour l'école ! décembre 2019